Département de la Somme Arrondissement d'AMIENS Communauté de Communes Nièvre et Somme 1, allée des quarante Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre – BP 30214 80420 FLIXECOURT Tél: 03.22.39.40.40 OBJET: Décision modificative n°2 -Budget atelier relais 22101 Date de convocation: 21 novembre 2024 Date de séance : 27 novembre 2024 Date d'affichage: 2 décembre 2024 Membres en exercice: 55 Membres présents: 36 Membres votants: 37 Jours et heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredì de 8h30 à 12h00

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID: 080-200071223-20241127-145_2024-DE

N°145/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle des fêtes de Saint Léger les Domart, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, CHEVALIER, LEBRUN, DIRUY, ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, LEMAIRE, CERNEY, Mrs HERBETTE, MOREL, FOURCROY, DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, MAUGER, CARPENTIER, BEC, WALIGORA, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, HENRY, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCORTOY, GROSSEL,

Etaient absents, excusés:

Mmes DUFRENOY, LEPOIX, CAPRON,

Mrs PINCHON, LEITAO, DE LIMERVILLE, VIGNON, ALEXANDRE, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, MADANI BUTIN, FRANCOIS, BLAIZEL, TIRMARCHE, BOULLET, ALEXANDRE, LEBLANC D, LEBLANC JM.

Mme LEPOIX donne pouvoir à M MOREL,

Secrétaire de séance : Mme DIRUY

La séance étant ouverte,

Vu la décision d'approbation du budget primitif – budget ATELIER RELAIS 2024 par le Conseil communautaire en séance du 11 Avril 2024 et considérant qu'il convient d'apporter une décision modificative n° 2 présentée aux membres du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

• Accepte la décision modificative n° 2 du budget ATELIER RELAIS -22101 ci-dessous et autorise Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

Publié le

ID: 080-200071223-20241127-145_2024-DE

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-617 : Etudes et recherches	0,00€	13 508,87 €	0,00€	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00€	13 508,87 €	0,00€	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	237 646,09 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section	237 646,09 €	0,00€	0,00 €	0,00 €
D-675 : Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00€	1 524 137,22 €	0,00€	0,00 €
TOTAL D042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00€	1 524 137,22 €	0,00 €	0,00 €
R-775 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00€	0,00€	0,00€	1 300 000,00 €
TOTAL R77 : Produits exceptionnels	0,00€	0,00€	0,00€	1 300 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	237 646,09 €	1 537 646,09 €	0,00€	1 300 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00€	0,00€	237 646,09 €	0,00€
TOTAL R021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00€	237 646,09 €	0,00 €
R-2131 : Bâtiments	0,00€	0,00€	0,00€	1 371 350,39 €
R-2135 : Instaliat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00€	0,00€	0,00€	152 786,83 €
TOTAL R040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00€	0,00€	1 524 137,22 €
D-2131 : Bâtiments	0,00€	430 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00€	500 000,00 €	0,00€	0,00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00€	356 491,13 €	` 0,00€	0,00 €
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	0,00€	1 286 491,13 €	0,00€	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00€	1 286 491,13 €	237 646,09 €	1 524 137,22 €
Total Général	2 586 491,13 €		2 586 491,13 €	

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme, Le Président.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 2 décembre 2024 et de sa publication le 2 décembre 2024.

